



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu sommaire des séances du Conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site Internet de la commune, l'application mobile « Intramuros », dans les 7 jours suivant la séance du Conseil municipal.

N° de délibération	Examinée le	OBJET	Vote
20262003-01	20/03/2026	Fixation du nombre d'adjoint.e.s au Maire : 5	Approuvée à l'unanimité
20262003-02	20/03/2026	Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoint.e.s	Approuvée à l'unanimité